

13/2021, 30.03.2021

Allemagne et Tunisie : Ensemble pour plus de sécurité sanitaire des aliments

Communiqué de presse du BfR et du BVL : Lancement d'un projet visant à renforcer la protection de la santé des consommateurs en Tunisie

Qu'il s'agisse d'huile d'olive, de dattes ou d'amandes, la nourriture tunisienne va devenir encore plus sûre. C'est pourquoi l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques (BfR) et l'Office fédéral pour la protection des consommateurs et la sécurité sanitaire des aliments (BVL), des institutions sous la tutelle du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), ont lancé le projet « Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection de la santé des consommateurs en Tunisie ». Le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) met à la disposition au total 5 millions d'euros pour une période de 5 ans pour ce projet. Le BMEL apporte, par l'intermédiaire de ses deux autorités, l'expertise professionnelle nécessaire. De hauts représentants des ministères et autorités allemandes et tunisiennes se sont rencontrés aujourd'hui pour marquer le lancement du projet. L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Peter Prügel, a ouvert l'événement. Sous la présidence du chef du gouvernement tunisien et co-initiateur, Hichem Mechichi, et en présence du Dr Maria Flachsbarth, secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministre de la coopération économique et du développement (BMZ), et Hans-Joachim Fuchtel, secrétaire d'État parlementaire auprès de la Ministre fédérale de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) ainsi que Mohamed Fadhel Kraiem, Ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime par intérim, le BfR et le Ministère tunisien de la santé ont signé l'accord de mise en œuvre du projet. « La mise en place d'un système opérationnel de sécurité sanitaire des aliments est une étape importante pour la protection de la santé des consommateurs en Tunisie », a déclaré le président du BfR, le professeur Dr. Dr. Andreas Hensel. « Nous sommes heureux de pouvoir soutenir la Tunisie avec l'expertise de nos institutions », a ajouté son collègue, le président du BVL, Friedel Cramer.

La Tunisie a adopté une nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments en 2019 qui prévoit la mise en place de structures efficaces pour l'analyse des risques. Dans le cadre de ce projet commun, le BfR et le BVL soutiennent le pays d'Afrique du Nord dans sa mise en œuvre sur le terrain. L'objectif est de renforcer les structures publiques de sécurité sanitaire des aliments et de protection de la santé des consommateurs en Tunisie. Il s'agit ainsi de protéger les consommateurs et de créer de meilleures conditions de travail. Outre le commerce régional, des structures officielles stables et des normes internationales sont également importantes

pour les chaînes de produits de base de plus en plus mondiales et complexes.

Depuis l'adoption de la nouvelle loi, la Tunisie a déjà créé une autorité nationale de sécurité sanitaire des aliments (INSSPA) ainsi qu'une agence nationale d'évaluation des risques (ANCSEP/ANER). Tous deux sont subordonnés au ministère Tunisien de la Santé. En tant qu'institutions spécialisées du Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), le BfR et le BVL conseilleront les autorités sœurs tunisiennes et les soutiendront par des formations complémentaires. Des activités conjointes sont actuellement prévues dans les domaines du conseil politique, du développement organisationnel et des programmes de formation pour les experts et les gestionnaires.

Il s'agit du premier projet basé sur l' « Accord sur l'intégration des institutions de la sphère du BMEL dans les projets de coopération au développement ». L'objectif de cet accord est d'intégrer de manière ciblée l'expertise des institutions de la sphère du BMEL dans la coopération et l'aide au développement du Ministère de la coopération économique et du développement (BMZ). Le projet s'inscrit dans le cadre du concept Afrique du BMEL qui définit le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments comme un objectif pour la participation de l'Afrique au commerce régional et international.

À propos du BfR

L'Institut fédéral pour l'évaluation des risques (BfR) est une institution scientifiquement indépendante sous la tutelle du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL). Elle conseille le gouvernement fédéral et les états fédéraux sur les questions de sécurité alimentaire, chimique et des produits. Le BfR mène ses propres recherches sur des sujets étroitement liés à ses tâches d'évaluation.

À propos du BVL

L'Office fédéral pour la protection des consommateurs et la sécurité sanitaire des aliments (BVL) est une autorité fédérale supérieure indépendante sous la tutelle du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL). Le BVL contribue à la sécurité sanitaire des aliments grâce à un large éventail de mesures. Il délivre des autorisations et coordonne les programmes de surveillance en collaboration avec les États fédéraux. Dans le cadre du système européen d'alerte rapide, le BVL assure le flux d'informations entre l'UE et les États fédéraux.